



Le fournisseur Énergies du Santerre est une **filiale de Gazelec, régie municipale de la ville de Péronne** dans la Somme. Depuis **1898** (avant même la création d'EDF en 1946 !), la ville de Péronne assure elle-même la distribution de son énergie via une régie de gaz et une régie électrique. Gazelec est gestionnaire de réseau : il assure la distribution de gaz naturel et d'électricité.

La filiale, Énergies du Santerre, voit le jour au printemps 2015, à l'ouverture des marchés de l'énergie ; ceci afin de répandre l'esprit de la régie au-delà de ses frontières historiques. Ce fournisseur alternatif **propose** des offres de fourniture d'électricité et de gaz naturel à destination des consommateurs particuliers et professionnels dans toute la France (réseaux ENEDIS et GRDF).

- **Énergies du Santerre en bref**
- **Date de création** : avril 2015.
- **Maison mère** : Gazelec, régie de la ville de Péronne.
- **Capital social** : 200 000 €.
- **Actionnaires** : collectivités territoriales



CHANGEZ DE FOURNISSEUR D'ENERGIE, C'EST SANS RISQUE !

0 démarche 0 coupure

0 frais*

*dans le cadre d'un changement de fournisseur

BULLETIN DE SOUSCRIPTION BASSE TENSION ≤ 36 kVA

PRIX FIXE JUSQU'À 60 MOIS

Offre de fourniture d'électricité réservée aux consommateurs professionnels alimentés en basse tension avec une puissance inférieure ou égale à 36 kVA

VOTRE SITE DE CONSOMMATION

Date de début : 20/06/2022 Date de fin : 16/06/2025 soit 37 mois
Référence(s) du (des) point(s) de livraison (14 chiffres) :
RAE 1) 06304920296347 CAR = 3.34 kWh
RAE 2) CAR = kWh
RAE 3) CAR = kWh
Adresse : 2 RUE NEUVE 68210 DANNEMARIE
Code Postal : 68210 Localité : DANNEMARIE

COORDONNÉES DU CLIENT/FACTURATION

Société : CELEBI ENSEIGNE CHEZ TOLGUIII
Nom/Prénom CELEBI Tolga
SIRET : 91378853500015 Code NAF : 7010Z
Adresse : 2 R NEUVE 68210 DANNEMARIE
Code Postal : 68210 Localité : DANNEMARIE
Tél : 0761849819 email TOLGACELEBI6825@gmail.com



Des hommes
au service de
vos énergies

PRIX ET DESCRIPTION DE L'OFFRE

Au titre du contrat unique, le fournisseur facturera au Client l'acheminement au barème en vigueur du tarif d'utilisation des réseaux publics de l'électricité compris dans les tarifs mentionnés ci-dessus.

Tarifs : voir la grille tarifaire jointe en annexe qui fait partie intégrante du contrat. Les tarifs appliqués sont ceux en vigueur à la date de signature du contrat. L'offre est valable jusqu'au 1^{er} du mois suivant la grille jointe en annexe.

Cocher la case correspondante à votre situation.

	Puissance (en kVA)								
Pente Indirecte	3	6	9	12	15	18	24	30	36
PRO Elec FC0 (simple tarif) – Prix fixe									
PRO Elec FC0 (double tarif) – Prix fixe					X				

Votre situation (ne cochez qu'un seul des trois choix suivants)

☐ 1) Vous êtes actuellement en contrat et souhaitez changer de fournisseur

☒ 2) Vous emménagez sur le site : électricité coupée ☐ oui ☒ non

Relevé du compteur au jour de la signature du contrat : Compteur ST : ou Compteur DT : HP : .HC :

Par défaut, la puissance souscrite est celle du précédent contrat.

Si vous souhaitez opter pour une autre puissance, merci de préciser : kVA

☐ 3) Il s'agit d'une première mise en service sur le site, le site n'ayant jamais été alimenté.

Consuel obtenu : oui ☐ non ☐ monophasé ☐ triphasé ☐

Durée de contrat : Le contrat est conclu pour une durée de 37 mois.

Mode de paiement : ☐ Prélèvement automatique mensuel selon échéancier Montant de la mensualité souhaitée : €
☒ Règlement par prélèvement ☐ Autre mode de règlement (chèque, virement...)

Je déclare avoir pris connaissance et accepter dans toute sa teneur mon contrat, constitué du bulletin de souscription présent et des conditions générales de ventes, les conditions tarifaires, les dispositions applicables à l'accès au réseau public de distribution, les dispositions applicables au cahier des charges de concession, le descriptif des offres, services et tarifs associés, d'Energies du Santerre.

J'autorise Energies du Santerre à demander au gestionnaire de réseau de distribution mes données de comptage.

Je reconnais avoir tout pouvoir pour signer le présent document.

L'accès et l'utilisation des réseaux publics de distribution, prestations techniques et leurs prix, les conditions et les modalités de remboursement applicable en cas de niveau de qualité de fourniture insuffisant se trouvent sur le site www.enedis.fr

Toute les infos, recours au médiateur de l'énergie sur le site <http://www.energie-mediateur.fr>

Aide mémoire du consommateur d'énergie :

www.economie.gouv.fr/deccrf/consommation/thematiques/Electricite-et-gaz-naturel

Date, signature, et cachet

Nom : CELEBI

Prénom : Tolga

A Hirsingue

le 16 Juin 2022

CELEBI Tolga
Le Président

Les tarifs varient en fonction de la puissance souscrite et de l'option tarifaire de votre site de consommation.

Les tarifs HT (page2) comprennent la part électron, acheminement (turpe), et, le cas échéant les garanties d'origine (option : 0,3 c€/HT/kWh). La composante Garantie de capacités est à rajouter (celle-ci est définie en fonction des enchères publiques - pour information 0.416 c€/kWh en 2022).

Le prix HT du kWh est fixe sur la période choisie, hors évolution des impôts, taxes, contributions et acheminement.

Les tarifs TTC comprennent la TVA (5.5 % sur l'abonnement mensuel et 20 % sur les prix de kWh), la CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité), les TCFE (Taxes sur la Consommation Finale d'Electricité et la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement).

La composante CEE (Certificats d'économies d'énergie) est à 0 avec Energies du Santerre.

Pénalités en cas de résiliation anticipée du contrat (changement de fournisseur) : 15 x CAR (Consommation Annuelle de Référence en MWh) x Durée du contrat (en année restante).

En cas d'événement affectant de manière significative la détermination du prix mentionné au présent Contrat, le Fournisseur pourra retirer par notification écrite au Client, la présente offre avant sa date limite de validité, dans le cas où le Client n'a pas déjà adressé au Fournisseur le présent Contrat signé, sans qu'aucune indemnité ne soit due par le Fournisseur.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

GRILLE TARIFAIRE FC0 - PRIX FIXE JUSQU'À 48 MOIS

Simple Tarif (Base)

PRIX DE VENTE HT Fixe - Engagement jusqu'à 48 mois – PRO (mix réseau)						
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement (€/mois)	Base (c€/kWh)	Abonnement Fourniture (€/mois)	Abonnement Acheminement (€/mois)	Prix proportionnel base Fourniture (c€/kWh)	Prix proportionnel base Acheminement (c€/kWh)
3 kVA	10,05	32,567	5,24	4,81	28,857	3,710
6 kVA	12,44	32,567	5,50	6,94	28,857	3,710
9 kVA	14,65	32,567	5,58	9,07	28,857	3,710
12 kVA	17,02	32,567	5,82	11,20	28,857	3,710
15 kVA	19,25	32,567	5,92	13,33	28,857	3,710
18 kVA	21,44	32,567	5,98	15,46	28,857	3,710
24 kVA	26,26	32,567	6,54	19,72	28,857	3,710
30 kVA	30,94	32,567	6,96	23,98	28,857	3,710
36 kVA	35,72	32,567	7,48	28,24	28,857	3,710

Double Tarif (Heures pleines HP / Heures Creuses HC)

PRIX DE VENTE HT Fixe - Engagement jusqu'à 48 mois - PRO HPHC (mix réseau)									
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement (€/mois)	HP (c€/kWh)	HC (c€/kWh)	Abonnement Fourniture (€/mois)	Abonnement Acheminement (€/mois)	Prix proportionnel HP Fourniture (c€/kWh)	Prix proportionnel HP Acheminement (c€/kWh)	Prix proportionnel HC Fourniture (c€/kWh)	Prix proportionnel HC Acheminement (c€/kWh)
6 kVA	12,59	39,590	53,10	4,75	7,84	35,800	3,790	2,630	2,680
9 kVA	18,06	39,590	53,10	7,64	10,42	35,800	3,790	2,630	2,680
12 kVA	21,12	39,590	53,10	8,12	13,00	35,800	3,790	2,630	2,680
15 kVA	24,13	39,590	53,10	8,55	15,58	35,800	3,790	2,630	2,680
18 kVA	27,10	39,590	53,10	8,94	18,16	35,800	3,790	2,630	2,680
24 kVA	33,57	39,590	53,10	10,25	23,32	35,800	3,790	2,630	2,680
30 kVA	39,38	39,590	53,10	10,90	28,48	35,800	3,790	2,630	2,680
36 kVA	45,30	39,590	53,10	11,66	33,64	35,800	3,790	2,630	2,680

MANDAT SEPA



_____ (R)

_____ Référence Unique du Mandat Version 1

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Énergies du Santerre à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Énergies du Santerre.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 6 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Client Payeur N°		
Votre Nom	CELEBI	(R) 1
Votre adresse	2 Rue Neuve	(R) 2
	6812110 DanneMarie	(R) 2
	FRANCE	(R) 2
Les coordonnées de votre compte	FR76 1027 8034 3000 0209 5030 1119	(R)
Nom du créancier	CMCIFR2AXXX	(R) 1
I.C.S	FR1880B526	(R) 2
	32 FAUBOURG DE BRETAGNE	(R) 2
	80200 PERONNE	(R) 2
Type de paiement :	FRANCE	(R) 2
Signé à	Paiement récurrent / répétitif ☒ Mensualisation ☐ Prélèvement à la facture ☒ (Cochez votre choix)	
Signature(s) :	Lié DanneMarie Date 16 06 2022	

Notes : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Informations relatives au contrat entre le créancier et le débiteur - fournies seulement à titre indicatif.

Code identifiant du débiteur	Indiquer le code que vous avez communiqué par votre banque	(R) 2
Tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué (si différent du débiteur lui-même)	Nom du tiers débiteur : si votre paiement concerne un accord passé entre Énergies du Santerre et un tiers (par exemple, vous payez la facture d'un autre personnel), veuillez indiquer le nom du tiers. Si vous payez pour votre propre compte, ne pas remplir.	(R) 1
	Code identifiant du tiers débiteur	(R) 2
	Nom du tiers créancier : le créancier doit compléter cette section s'il reçoit des prélèvements pour le compte d'un tiers.	(R) 1
	Code identifiant du tiers créancier	(R) 2
Contrat concerné	Numéro d'identification du contrat	(R) 2
	Description du contrat	(R) 2

A retourner à :	Zone réservée à l'usage exclusif du créancier
Énergies du Santerre 32 FAUBOURG DE BRETAGNE 80200 PERONNE	

1. La longueur maximum pour un nom est de 70 caractères.
2. Cette ligne a une longueur maximum de 30 caractères.

A NOUS RETOURNER ACCOMPAGNE D'UN RIB